



RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

INSCRIPTIONS, RÉSERVATIONS, ANNULATIONS

- Dossier d'inscription à télécharger sur le site de la commune, à rendre entre fin mai et la fin de l'année scolaire.
- Réservations à faire via le portail famille.

GARDERIE ET CANTINE

Modifications ou annulations possibles au plus tard 2 jours ouvrés avant la date de réservation.

- Mardi 8h pour le jeudi
- Mercredi 8h pour le vendredi
- Jeudi 8h pour le lundi
- Vendredi 8h pour le mardi

HORAIRES

MATERNELLES

Garderie du matin : 7h30 à 8h10
(arrivées échelonnées possibles)

Cantine : 11h40 à 13h30

Garderie du soir * : 16h15 à 18h30
(départs échelonnés possibles)

Attention, pas d'accueils périscolaires le jour de la rentrée.

ÉLÉMENTAIRE

Garderie du matin : 7h30 à 8h10
(arrivées échelonnées possibles, côté piscine).

Cantine : 11h50 à 13h50

Garderie du soir * : 16h20 à 18h30
(départs échelonnés possibles, côté piscine)

Déduction des paiements en cas de maladie de l'enfant, sur présentation d'un certificat médical dans les 8 jours (1^{er} jour de carence).

*** Prévoir un goûter**

Exclusion possible des accueils périscolaires **si non-respect des règles de vie ou des horaires.**



🌐 valgelon-la-rochette.com/periscolaire
☎ 04 79 65 41 25 / 04 79 25 50 32
✉ resa-perisco@valgelon-la-rochette.com